

**PRESENTS :**

***ENSEIGNANTES*** : Mme GIERE Bérangère (Directrice), Mme BATTMANN Sylvie, Mme WALTER Noémie, Mme AYADI-LEGRAND Valérie, Mme KAPPS Camille

***LES PARENTS ELUS TITULAIRES*** : Mr SCHLOTTERBECK Marc, Mr ORUK Cihan, Mr BABELOT Philippe,

***LES PARENTS ELUS SUPPLEANTS*** : Mr KALLALI Khelic, Mme KAMPER Aurélie, Mr CORREIRA Joaquim, Mme RAFFIN Caroline

***MAIRIE*** : Mme KRIMM Christine ; Mr SASSI ; Mr TOUSSAINT

***ATSEM*** : Mme KOCHENBURGER Ophélie

***EXCUSES*** : Mme THOUVENOT Laure, Mme LEVALLOIS Mylène (représentée par Mr CORREIA), Mme TIERTANT Jennifer (représentée par Mme RAFFIN)

1- Présentation de l'équipe enseignante et des participants. Point sur les effectifs

- Mme GIERE Bérangère : directrice ; classe des petits, salle 4 déchargée les vendredis par Mme THOUVENOT Laure. (20 élèves).
- Mme BATTMANN Sylvie : classe de Petits/Moyens salle 1 (20 élèves).
- Mme BOUR Annick : classe de Moyens/ Grands salle 2 Remplacée par Mme WALTER Noémie (22 élèves).
- Mme KAPPS Camille : classe des Moyens salle 3 (21 élèves).
- Mme AYADI Valérie : classe des Grands salle 5 (22 élèves).

Les ATSEM :

- Mme RICHTER Muriel
- Mme KOCHENBURGER Ophélie
- Mme HAMM Sophie
- Mme GUTHMANN Nathalie
- Mme FURST Joëlle

AESH : Mme HERAGMIA Sabrina

2- Election du président du comité des parents élus

Président : Mr SCHLOTTERBECK Marc a été élu à l'unanimité

Taux de participation aux élections des représentants des parents d'élèves : 50,54 %

3- Bilan financier de l'exercice précédent, nomination d'un commissaire aux comptes pour l'année

La situation au 31.08.2022 est de 4499,61 euros Mme Sylvie BATTMANN est toujours mandataire du compte OCCE.

- La situation du compte Mairie s'élevait à 1212 euros pour l'année 2021 (372 € pour le 1er semestre et 840 € pour le second)
- Nomination des vérificateurs aux comptes : Mme TIERTANT Jennifer,

4- Point Mairie : cantine, garderie, travaux

- La cantine : Une quarantaine d'enfants y mangent. 2 services : petits et moyens au premier service et grands au deuxième service. Tous les enfants ont un petit temps de jeu avant ou après manger, les petits sont couchés vers 13h. Afin d'éviter le gaspillage, les réservations se font 2 jours ouvrés avant (via le portail famille)
- Le périscolaire du soir (16h15 à 18h15) : Delphina est la nouvelle référente. Les parents sonnent au portail et récupèrent leur enfant dans la classe 4 ou dans la cour selon la météo.
- Travaux : des arceaux supplémentaires pour les vélos seront installés prochainement devant l'école

- Construction de la nouvelle école sur le site des ateliers municipaux : 3 candidats ont été retenus (sur 50) pour proposer un projet. Le 14 décembre, le projet sera choisi par une commission. Une réunion sera alors organisée pour présenter le projet aux équipes pédagogiques, aux représentants des parents d'élèves afin de pouvoir proposer quelques modifications. Cet été, le centre technique sera démoli. Emménagement prévu à la rentrée 2027.

#### 5- Vote et validation du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur d'école est validé et voté à l'unanimité. Il sera collé dans le cahier de vie afin que les parents puissent en prendre connaissance et le signer.

#### 6- Organisation fonctionnement de l'école suite au protocole sanitaire et plan Vigipirate.

Nous sommes au niveau le plus bas, niveau « socle ». Pour leur plus grand bonheur, les parents peuvent de nouveau entrer dans l'école pour amener leur enfant dans sa classe. Il faut cependant rester vigilant et respecter les gestes barrières.

Une réunion d'informations aux parents a eu lieu en septembre avec chaque enseignant. La communication avec les familles passe par divers biais : le lien direct, la prise de RDV, les mails, le tableau extérieur, le cahier de vie, Klassly et le site web école <http://www.em-tulipes-lingolsheim.site.ac-strasbourg.fr>

Aussi, nous sommes toujours en plan Vigipirate : éviter les attroupements devant l'école ; un exercice dans le cadre de PPMS sera effectué avec les élèves en novembre sous forme de jeu de cache-cache pour bien sûr ne pas leur faire peur 😊

#### 7- Evaluation école

Tous les ans, 20% des écoles seront évaluées. Nous sommes regroupés avec l'école des Vosges.

3 objectifs :

- Améliorer la qualité du service d'éducation et la vie dans l'école
- Elaborer le nouveau projet d'école (début de l'année scolaire 2023)
- Définir les modalités d'accompagnement adaptées aux besoins de l'école (formation des enseignants)

Plusieurs phases :

- L'auto-évaluation : faite avec les enseignants les ATSEM, le service périscolaire et les parents élus. L'équipe rédige un rapport envoyé à l'équipe d'évaluation externe. Un sondage sera envoyé aux familles pour recueillir leurs avis.

L'auto-évaluation repose sur 4 grands domaines :

- les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement ;
- le bien-être de l'élève et le climat scolaire ;
- les acteurs et le fonctionnement de l'école ;
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.
  - L'équipe externe vient dans l'école observer, discuter les points abordés dans le rapport d'auto-évaluation
  - L'équipe externe rédige un rapport final mentionnant les grands axes du prochain projet d'école et il viendra le présenter au dernier conseil d'école
  - Elaboration du nouveau projet d'école en Septembre 2023

#### 8- Les évènements du 1<sup>er</sup> trimestre

- Du 2 au 10 septembre : rentrée en musique. Toutes les classes ont appris 3 chants communs et le vendredi 9 septembre, toute l'école s'est retrouvée dans la salle de motricité pour chanter.
- Piscine pour les grandes sections : un grand merci aux parents qui ont aidé afin que les séances, dès septembre, puissent se dérouler parfaitement !
- Semaine du goût : réalisation de recettes dans chaque classe autour de pommes et/ou poires.

- Sortie au parc du marronnier de Lingolsheim afin d'observer la nature en automne et ramasser des « trésors de la nature ». Des activités artistiques et de tris ont été proposées lors de ces sorties.
- Vente de calendriers auprès des familles avant les vacances de fin d'année avec photos des enfants en activité dans les classes.
- Marché de Noël à Lingolsheim : nous décorerons un petit sapin qui sera exposé au pied du grand sapin. L'école tiendra un chalet le dimanche 4 décembre pour y vendre chocolat chaud, biscuits, pancakes. Nous aurons besoin des talents culinaires de tous les parents !
- Mannele offert par la mairie pour les enfants le 6 décembre. Toute l'école sera décorée pour l'occasion.
- Sortie médiathèque de LINGOLSHEIM : Salle 5 : vendredi 9 décembre à 9h30. Toutes les classes ont pris rendez-vous courant de l'année.
- Spectacle de marionnettes par la compagnie Coconut « Un Noël de gourmandises » le lundi 12 décembre matin. Ce spectacle est totalement pris en charge par la coopérative scolaire de l'école.
- Projet de confection d'un jeu de société : chaque enfant apportera à la maison un jeu pour les fêtes de fin d'année.
- L'association « Lire et faire lire » interviendra les mardis après-midi en classe 5 et nous attendons l'accord pour des interventions dans les autres classes.

#### 9- PPMS (plan particulier de mise en sécurité)

Un premier exercice incendie a eu lieu le 23 septembre. Tout a parfaitement fonctionné. Un exercice risque majeur « tremblement de terre » sera effectué le vendredi 21 octobre.

Un exercice attentat/intrusion aura lieu le 18 novembre comme dit ci-dessus (plan Vigipirate)

Ces exercices ont pour but d'entraîner les enfants à avoir les bons réflexes lors de ces situations, sans paniquer.

#### 10- L'APC (activités pédagogiques complémentaires)

Les enfants en fragilité scolaire sont pris en petits groupes par les enseignantes une fois par semaine de 16h 15 à 17h15. Cela se fait avec l'accord des parents. L'accent est mis sur l'apprentissage de la langue. Le goûter est fourni par les parents et non par l'école.

#### 11- Divers

- Propreté aux abords de l'école : des parents sont souvent obligés de venir le soir ou le week-end ramasser des déchets que des jeunes laissent sur la place des Tulipes, et parfois même dans la cour. La mairie propose qu'on leur envoie un message rapidement quand on constate des bouteilles ou autre afin de repérer les auteurs via les images de surveillance (amende pouvant aller jusqu'à 1500€).